

Faire son Service Civique à l'AP-HP

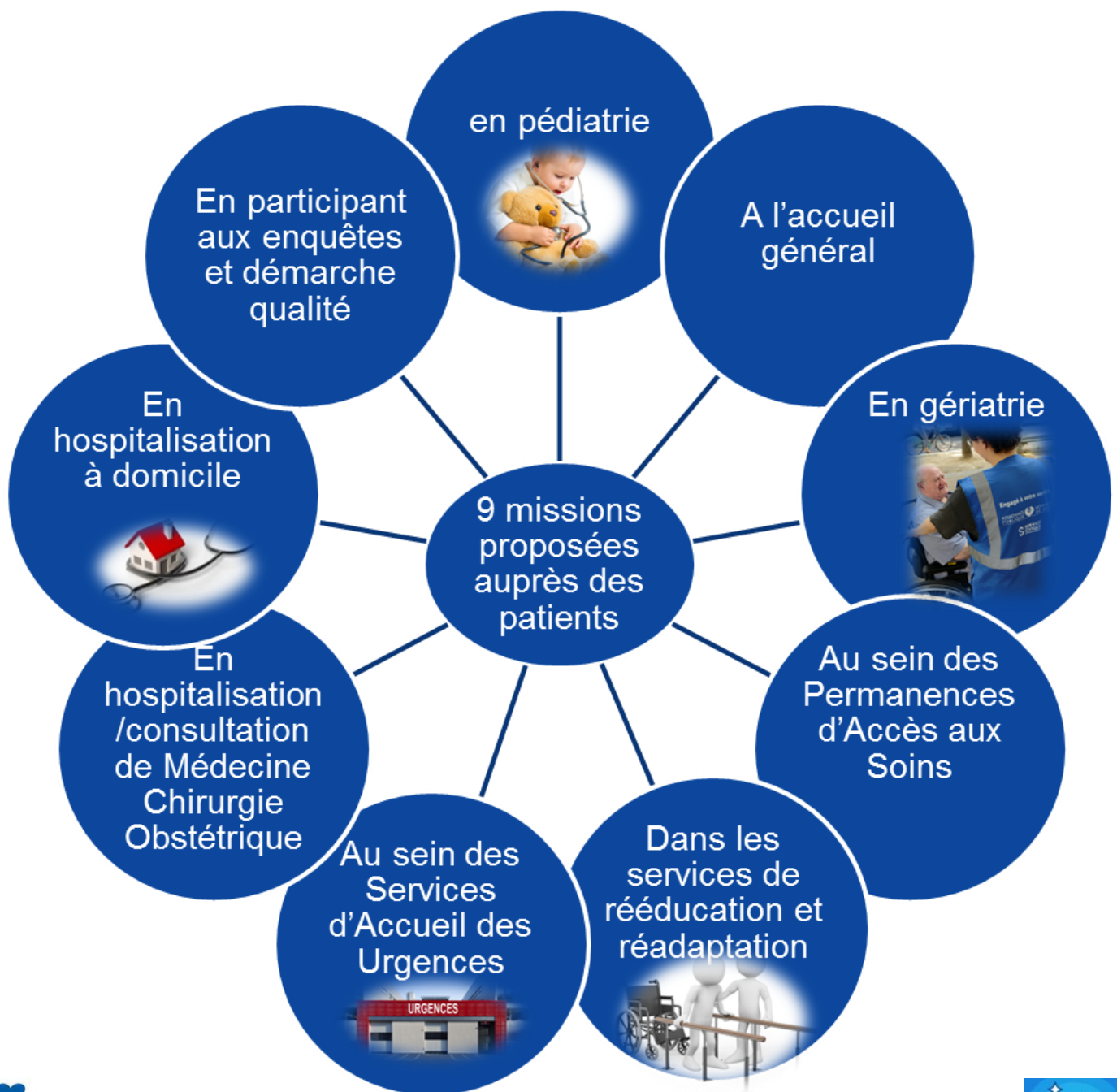


Le Service Civique à l'AP-HP est ouvert à **TOUS** les jeunes âgés de 18 à 25 ans et 30 ans pour les personnes en situation de handicap, quels que soient le parcours, le profil et la formation initiale.

En appui des professionnels, les volontaires en Service Civique participent à l'amélioration des conditions d'accueil et de vie des patients ainsi que de leurs proches à l'hôpital.

Rejoignez-nous !

Les missions de Service Civique à l'AP-HP



Indemnisation

473,04 € /mois versés par l'Etat

107,58 € / mois versés par l'AP-HP

Durée

8 mois de mission

24/25 heures / semaine



Avantages

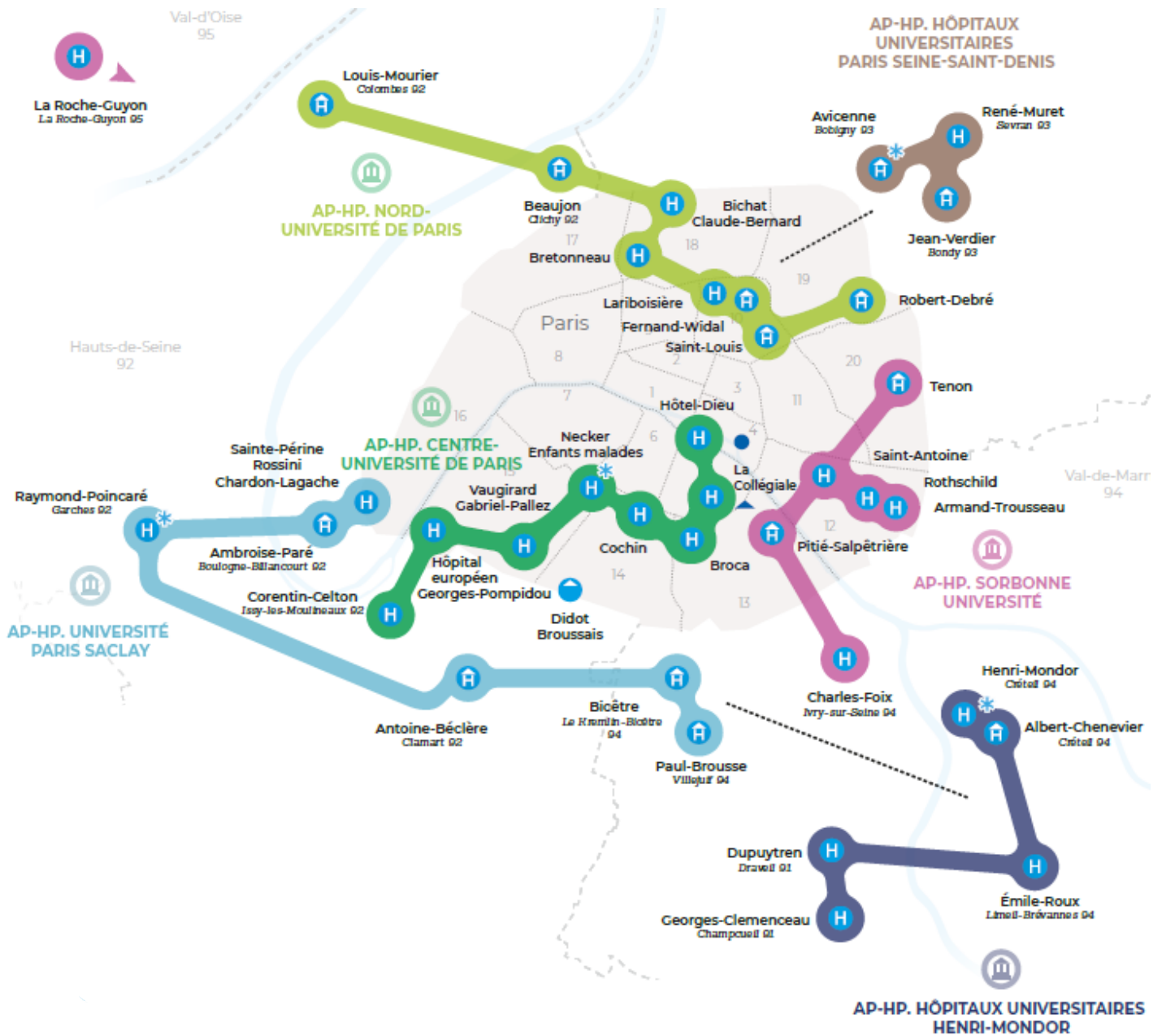
Rencontres avec des professionnels et découverte du milieu hospitalier

Quatre jours de formation Civique et Citoyenne

Formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)

Accompagnement au(x) projet(s) d'avenir

Au sein de nombreux établissements en Ile-de-France



- Hôpital
 - SAMU de l'AP-HP
 - Unité de l'hospitalisation à domicile (HAD)
 - Siège de l'AP-HP
 - GHU associés
 - Siège de l'HAD-AP-HP
- Université de rattachement**
- SORBONNE UNIVERSITÉ
 - UNIVERSITÉ PARIS SACLAY / UNIVERSITÉ VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
 - UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL-DE-MARNE
 - UNIVERSITÉ PARIS 13

Pour retrouver les offres de mission sur le site de l'Agence du Service Civique

<https://cutt.ly/service-civique-aphp>

Plus d'informations sur le site de l'AP-HP

<https://www.aphp.fr/le-service-civique>



Contacts utiles

Mission Service Civique de l'AP-HP

Mission.servicecivique@aphp.fr / justine.chollet@aphp.fr

[01 40 27 39 95](tel:0140273995)



**SERVICE
CIVIQUE**

Une mission pour chacun
au service de tous

**ASSISTANCE
PUBLIQUE**



**HÔPITAUX
DE PARIS**